CHARLES/PERREAULT
GROUPE IMMOBILIER
Broker at
RE/MAX du Cartier Town of
Mont-Royal
courtier immobilier
514-731-7575

LE POINT D'OUTREMONT

STELE Médias Inc

www.stele-medias.com

Au service d'Outremont depuis 1998
Serving Outremont since 1998

19 Mai 2021 | Bi-mensuel | ÉDITION 23.10

JEAN-CLAUDE LAMARRE
PHARMACIEN
familiprix
3865, Saint-Urbain
Montréal Qc H2W 1T9
En face de l'hôpital Hôtel-Dieu
Tél: (514) 845-4273

Conseil du 3 mai

LES COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES FONT DÉBAT

FRED HARDING

M. Tomlinson annonçait qu'il a reçu la première dose de vaccin, enjoignant du même coup les autres résidents d'Outremont de recevoir la leur. Il vantait d'ailleurs les mérites psychologiques du vaccin qui, disait-il, nous permettent de voir une « sortie éventuelle de la situation ».

À l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse, Mme Patreau faisait une brève mise au point à propos de l'épisode Camille Laurin, père de la loi 101, en l'honneur duquel la ville a finalement nommé une voie piétonne. Mme Patreau dénonçait le traitement qui a été réservé à cette histoire, dont certains se seraient emparés pour créer une « polémique ». « Cet épisode relavait davantage de la polémique que du débat », expliquait-elle en s'appuyant sur un article du Devoir qui faisait la distinction entre ces deux concepts. Mme Patreau a souhaité remettre les pendules à l'heure.

« Avons-nous proposé de ne pas honorer Camille Laurin à Outremont? Non. Avons-nous refusé d'honorer Camille Laurin parce qu'il est un homme blanc? Non […] Souhaitons nous continuer à honorer les Outremontaises et les Outremontais qui se sont illustrés. Définitivement oui. Souhaitons-nous continuer à faire progresser le nombre de femmes honorées dans la toponymie outremontaise. Encore une fois, oui. À ce jour, il y a moins de 10% des rues nommées en l'honneur de femmes à Outremont. IL y a donc beaucoup de chemin à faire pour atteindre la parité. »

Clarification à propos de la table de concertation

La Table de concertation pour les bonnes relations entre voisins suscite toujours des interrogations. Il semblerait que la parité entre juifs et non-juifs soit toujours nébuleuse. La citoyenne qui interrogeait le conseil faisait remarquer que les juifs ne sont pas tous hassidiques. M. Tomlinson a donc précisé que la moitié des intervenants seraient hassidiques.

Le retour en salle

Une citoyenne s'interrogeait sur le retour en salle de conseil. « On a bien hâte nous aussi […] d'avoir des contacts humains» a répondu M. Tomlinson, en parlant de réintégrer la salle pour favoriser de meilleurs échanges. L'arrondissement attend toujours le feu vert de la santé publique. Une suggestion à cet effet avait d'ailleurs été formulée par Jean-Marc Corbeil lors d'un des derniers conseils.

Les collectes supplémentaires

Les collectes supplémentaires auxquelles ont donné lieu la Pâque juive ont engagé des coûts. La question était de savoir qui, du Plateau ou de l'arrondissement d'Outremont, règlerait l'ardoise. La ville se serait trompée en affirmant que le Plateau en assumerait les coûts. Le maire a corrigé le tir par la suite, mais le coût de ces deux collectes demeure inconnu. M. Tomlinson a assuré que le montant serait rendu public par la ville aussitôt qu'il serait connu.

Toujours à propos de cette collecte de déchets, une citoyenne soulevait la contradiction apparente qu'il existe entre ces deux collectes supplémentaires et l'orientation « verte » de la ville, que relaie d'ailleurs Mme Patreau sur sa page Facebook. La question interpellait directement Mme Patreau qui, sur un ton posé, remerciait d'abord les citoyens de suivre ses réseaux sociaux.

« Nous devons poursuivre nos efforts pour le zéro déchets et contre le gaspillage alimentaire et notre administration s'est engagée à le faire, mais ça ne signifie pas que nous réduirons les services pour autant dans l'immédiat. » a-t-elle répondu.

1500 JACQUES-CASAULT #1232
RÉSIDENCE ORA

Condo de 1 CAC dans un environnement luxueux.

Construction 2019, look dernière tendance, balcon orientation ouest pour la vue des couchers de soleil.

Résidence prestigieuse pour pré-retraités et retraités offrant une multitude de services et activités qui vous combleront sans aucun doute.

Piscine, golf virtuel, quilles, cinéma, gym, bibliothèque, ateliers de peinture, épicerie, pharmacie +++

Une visite s'impose!

$315,000

ROYAL LEPAGE TENDANCE
Agence immobilière
263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Anne & Liane REDDING
PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca

Complicité en toute simplicité !

Le débat de la langue refait surface

LE PROJET DE LOI 96, UNE NOUVELLE LOI 101?

VINCENT CADORETTE

Le jeudi 13 mai 2021, le ministre responsable de la Langue française, Simon Jolin Barette, a déposé le projet de loi 96 qui vise à faire du français la seule langue officielle du Québec. En ce sens, ce projet de loi apporte plusieurs modifications à la loi 101 de 1977 afin de renforcer le statut de la langue française dans toutes les sphères de la société. Selon le gouvernement du Québec, cette réforme est devenue nécessaire en raison du recul de l'utilisation de la langue française principalement dans la région métropolitaine de Montréal constaté par plusieurs rapports ces dernières années.

Le projet de loi s'articule autour de quatre objectifs fondamentaux soient de faire le français, la langue officielle et commune du Québec ; de renforcer son statut dans toutes les sphères de la société ; d'assurer l'exemplarité de l'État pour les autres milieux ; et d'instaurer un organisme gouvernemental à la fois neutre et ayant des capacités juridiques voué à la protection de la langue française.

Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement va mettre en place une série de mesures:

- Le gouvernement du Québec compte inscrire dans la Loi constitutionnelle de 1867 – la Constitution du Canada, la reconnaissance de la nation québécoise ainsi que du français comme seule langue officielle et commune du Québec
- La création d'un ministère de Langue française afin d'assurer une gouvernance plus éclairée dans la protection de la langue française.
- La création d'un poste de commissaire à la langue française pour traiter les plaintes et rendre compte de la situation linguistique de la langue française au Québec.
- L'abolition du Conseil supérieur de la langue française, jugée inutile par le gouvernement du Québec.
- L'administration québécoise incluant les administrations municipales doit désormais utiliser le français comme seule langue dans ses communications écrites et orales.
- Québec gèle la proportion des places disponibles dans les cégeps anglophones à 17,5% des places totales dans le réseau collégial. Également, l'épreuve uniforme de français sera désormais obligatoire pour l'ensemble des étudiants du réseau des cégeps anglophones, sauf pour ceux et celles qui ont fait l'école primaire et secondaire en anglais.
- Les entreprises de 25 à 49 employés seront désormais assujetties à la loi 101 et par le fait même devront être détentrices d'un certificat de francisation. D'ailleurs, les entreprises à charte fédérale comme les banques seront également soumises à la loi 101.
- Les entreprises seront également dans l'obligation d'offrir un service en français et des recours seront disponibles pour les personnes s'étant pas servies en français
- Les villes qui ont un statut bilingue perdront ce privilège si moins de 50% de leur population n'est pas de langue maternelle anglaise.
- La francisation des immigrants relèvera d'un guichet unique nommé « Francisation Québec » et la langue française deviendra la langue d'intégration des immigrants.

Clause dérogatoire:

Au premier coup d'œil, certaines de ses mesures seront difficiles à mettre en place par le gouvernement du Québec étant donné que celles-ci ne sont pas de juridictions provinciales. À cet effet, le gouvernement du Québec a annoncé le lundi 17 mai qu'il utiliserait la clause dérogatoire prévue dans la constitution canadienne afin de défendre leur projet de loi.

Des mesures perçues comme un fardeau supplémentaire par certains secteurs

La mesure assujettissant les entreprises de 25 à 49 employés à la loi 101 n'a peu été acclamée dans le milieu des affaires. Au contraire, selon un sondage émis par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), montre que 56% des PME (petite et moyenne entreprise) québécoises s'opposent à l'orientation voulue par le gouvernement québécois. À ce sujet, cette proportion augmente à 60 % dans la région métropolitaine de Montréal et s'élève à 61% en ce qui a trait la ville de Québec.

Même si la FCEI estime que la préservation de la langue française doit être une priorité, il faut l'effectuer sans que le poids repose sur les PME d'ici comme le souligne François Vincent, vice-président Québec à la FCEI : « faisons-le sans augmenter les coûts et la paperasserie pour des PME qui, selon nos évaluations, peinent toujours à retrouver leurs revenus normaux et pensent à fermer définitivement leurs portes. Bien que le projet de loi offre une période de transition de trois ans, il n'en demeure pas moins que les petites entreprises se verront imposer de nouvelles obligations et de la paperasse en plus. Les propriétaires de PME ont pourtant besoin d'un allégement réglementaire pour avoir plus de temps à consacrer à leur entreprise. À première vue, ce n'est pas ce que va leur offrir ce projet de loi ».

Ainsi, pour plusieurs organisations entrepreneuriales, cette mesure ajouterait un nouveau fardeau économique aux PME qui peinent à se relever des impacts économiques de la pandémie. À noter que seulement 32 % des PME au Québec ont retrouvé leurs revenus normaux ; 11 % des entreprises québécoises pourraient fermer définitivement leurs portes ; 67 % des PME québécoises sont inquiètes des impacts économiques de la crise et 43 % des PME québécoises sont inquiètes de la santé financière de leur entreprise.

Lettre ouverte

DETTE ET MANQUE DE TRANSPARENCE

Lors du dernier conseil d'arrondissement, j'ai demandé à M Tomlinson de nous faire part de l'évolution de la dette de l'arrondissement dans la dernière année ainsi que des projections de celle-ci compte tenu des dépenses engagées et des emprunts contractés récemment. M Tomlinson s'est lancé dans un grand discours partisan mais s'est bien gardé de dévoiler les chiffres demandés. Ce fut sans grande surprise, car un mois auparavant, Projet Montréal avait affiché une fin de non-recevoir à la motion de M Corbeil pour que ces mêmes chiffres fassent l'objet d'une présentation publique.

De toute évidence, M Tomlinson tient à garder ces chiffres secrets. Pourtant ils ne sont pas anodins, car la dette de l'arrondissement se transpose directement au compte de taxes sous l'onglet taxe relative aux investissements, taxe qui a augmenté de 15% cette année pour l'unifamiliale moyenne à Outremont. Il n'est pas déraisonnable de penser que cela sera encore pire l'an prochain quand on pense aux dépenses somptuaires qui ont présentement cours dans l'arrondissement tel que la Lamborghini du chalet du Parc Joyce ou encore la placette Champagneur à un demi-million. Néanmoins, M Tomlinson semble déterminé à ce qu'on ne l'apprenne que lors de l'ouverture du compte de taxe de 2022

… après les élections!

La gestion de la dette de Projet Montréal Outremont est dans la droite ligne de ce qui est préconisé par Projet Montréal à la ville-centre, où la dette a augmenté au point critique de 120% des revenus alors que la loi prévoit qu'elle ne devrait pas excéder 100%. Mme Plante a beau vouloir mettre cela sur le compte de la pandémie, mais la trajectoire ascendante date de bien avant. C'est plutôt le reflet d'une administration municipale qui augmente les dépenses beaucoup plus vite que l'inflation.

Mais peut-être que M Tomlinson n'a pas répondu à ma question car il ne savait tout simplement pas la réponse. Remarquez, il n'a pas cherché à la trouver! Quand il s'agit de dépenses, petites ou grandes, cette administration agit avec une grande désinvolture. Ainsi lors du même conseil, M Tomlinson est également resté muet sur le coût des deux collectes d'ordure spéciales pour la Pâques Juive, qu'il nous avait annoncé gratuites mais que M Rabouin a vite confirmé vouloir nous facturer. M Tomlinson a affirmé nous avoir induit en erreur par mégarde en omettant de considérer le coût des cols bleus chargés du dit ramassage. Je ne sais pas ce qui est le plus inquiétant, que M Tomlinson ait menti pour cacher son embarras politique ou qu'il ait engagé ces dépenses sans en comprendre tout les tenants et aboutissants alors que les deniers publics sont en jeu.

Que ce soit pour des collecte d'ordures supplémentaires ou pour une placette à 500,00$, il y a une constante, on engage des dépenses sans en comprendre les conséquences sur les finances de l'arrondissement. Plutôt que de chercher les réponses, même après coup, on cherche à tout balayer sous le tapis. Dépenser sans compter et manque de transparence ne font pas bon ménage avec saine gestion publique!

Outremont mérite mieux.

Marc Poulin, résident d'Outremont

Outremont Montréal

APPEL DE CANDIDATURES

TABLE DE CONCERTATION BON VOISINAGE

Une table de concertation bon voisinage sera prochainement mise sur pied pour se pencher sur les enjeux de vivre ensemble entre les personnes issues des communautés hassidiques et non hassidiques à l'échelle du territoire d'Outremont et du Mile-End.

Les membres de la Table devront proposer des initiatives communautaires favorisant une meilleure compréhension, le respect mutuel et le dialogue. Leurs recommandations seront faites au conseil d'arrondissement d'Outremont avec des pistes d'actions pour répondre aux principaux enjeux et problématiques de cohabitation que ce soit le niveau de propreté, l'utilisation des espaces partagés ou tout autre enjeu lié au vivre ensemble au quotidien.

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal participe à ce projet pour le district du Mile-End, où les mêmes enjeux ont été soulevés par la population. La sélection des membres sera effectuée par un comité de sélection neutre. Les résidents et résidentes d'Outremont ou du district du Mile-End sont invités à déposer leur candidature d'ici le 25 mai et devront s'engager dans l'amélioration du dialogue et des relations. La liste complète des critères d'admissibilité est accessible en ligne tout comme les infos générales sur la Table.

Consultez le document d'information générale:
https://montreal.ca/outremont / Nouvelles / Mise sur pied d'une table de concertation pour améliorer le bon voisinage

Déposer votre candidature en remplissant le formulaire:
https://fr.surveymonkey.com/r/MZK2LZ5

Pour plus d'information, veuillez écrire à:
BonVoisinage.Outremont@montreal.ca

COUNCIL COULD VOTE AS EARLY AS JUNE ON BILINGUAL STATUS

MARTIN C. BARRY

Following the Quebec government's introduction of Bill 96, a language law reform that could revoke the bilingual status of some Quebec municipalities, Mayor Philippe Roy says town council could be deciding as early as June on the future of the town's status, taking into account that just 20 per cent of the population is English-speaking now.

According to a draft of the new legislation tabled last week by the CAQ government, a municipality could see its bilingual status revoked if census data show that English is the first language for less than 50 per cent of its population, unless the municipality decides to maintain its status by passing a resolution to keep it.

While the government issued figures before tabling the legislation suggesting that TMR's English-speaking population may now be just over 18 per cent, Mayor Philippe Roy said in an interview last weekend with The Post that town officials believe it to be closer to 20 per cent.

Mayor Roy recalled that as one of the spokespersons for Montreal island's demerged towns and cities in 2013 when the Parti Québécois government wanted to strip away the municipalities' bilingual status, he had told officials in Quebec City: "Can you leave it to the municipal elected people? We're the best persons to decide if we should keep it or not. We're on the field with the people, we know how our community works, and we're the best persons to decide if we should keep it or not." "So that's what we said in 2013," added Mayor Roy. "And my understanding of this new proposed law is that it's exactly what the government is saying to us: You decide. So obviously if we decide to keep our bilingual status, we will do this resolution in the next 120 days after this law has been passed."

Mayor Philippe Roy says town council will decide on the issue of TMR's officially bilingual status before the next municipal election on Nov. 7.

File photo: Martin C. Barry

The mayor said a decision on any action the town might take would be discussed at the caucus meeting before last Monday's council meeting, following which there would be an announcement on the direction to be taken.

He suggested that he is not waiting for a future town council to act on this decision, but intends to deal with it before the next municipal election on Nov. 7.

"My understanding is that the law will be passed in the next three or four weeks," he said. "So, if we decide to go ahead with the resolution to keep our bilingual status, I guess we will go fast. So, it would be in either at the June or July council."

He said the new town council after Nov. 7 "will always be able to make the decision to pass another resolution saying that they don't want to keep it," he suggested. "But my understanding and they way I see the community is that the vast majority are in favour of keeping our bilingual status."

Résumé:

Suite au dépôt dans l'Assemblée nationale du Québec du projet de loi 96, une réforme de la Loi 101 qui pourrait retirer le statut bilingue d'un nombre de municipalités, le maire Philippe Roy indique que le conseil municipal pourrait prendre une décision en juin sur l'avenir du statut bilingue de VMR, prenant en compte que présentement seulement 20 % de la population est anglophone.

Open letter

THE TIME HAS COME TO PASS THE BATON

A new Centre Sportif TMR has been promised to TMR families since 2013 . For eight long years, there have been zero results and the situation continues to get worse. At the May 17 Town Council meeting, I brought the concerns of countless residents to our mayor and Councillors and asked them to demonstrate courage and integrity to pause the Centre Sportif project. In an unprecedented act of censorship, Ava Couch omitted my actual question by removing the context and prevented the opportunity for a direct answer from the mayor.

Despite insisting there was no Plan B, clearly circumstances have brought us to Plan F. It is impossible for the current Council to efficiently execute a new Call for Tenders before their departure in early November. The Action Mont-Royal mandate has essentially expired. Director general Ava Couch may be considering retirement and the entire project is in serious jeopardy.

- Plan A – started with the Functional and Technical Plan prepared by Régis Côté et Associés in 2013
- Plan B – was the $33M project presented publicly in 2016
- Plan C – was the formal Call for Tenders in 2018 (still projected at $33M)
- Plan D – was the ambitious $48.7M project announced in August 2019– and as we all know, this triggered to the divisive referendum of Feb 2020
- Plan E was 2021 and professionals estimating the true cost at $ 88 M – $ 94 M – double the cost of what was proposed only a year ago

Clearly the eight year project management team lacks the ability to complete the challenge. Therefore, this project should be placed on pause and become an electoral issue. The residents to the town should have the opportunity to work with the new 2021-25 Council in the best direction for our community

The time has come to pass the baton to Action Mont-Royal's successors to bring the project to fruition.

Cordialement, **Cecilia McDonnell**

DÉSIREZ • RECHERCHEZ • HABITEZ

ÉDIFICE EDEN — CONDOS À LOUER

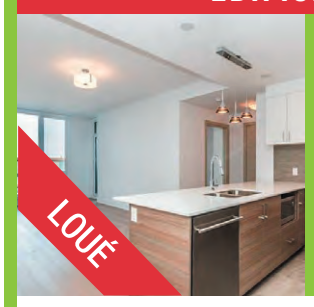

775 PLYMOUTH #401
Condo de 2 CAC et 2 SBD. Une SDB attenante à la CCP.

775 PLYMOUTH #513
Unité de coin très éclairée, 3 CAC, 3 SDB. planchers chauffants CUI et SDB.

775 PLYMOUTH #212
3 CAC, 3 SDB, disponible 1 juillet. Unité de coin avec vue vers le sud ouest.

56 DOBIE
Lumineux et spacieux bas de duplex complètement rénové, 3 CAC, 2 SDB, belle terrasse, garage, entrée privée au sous-sol idéale pour un bureau.

592 ALGONQUIN
Élégance, luminosité et espace ne sont que quelques qualificatifs pour décrire cette propriété rénovée de 4+1 CAC & 3 SBD. Idéalement située dans le secteur ouest de VMR sur un terrain de 5,657pc.

BRIGITTE MACK
COURTIER IMMOBILIER
cel; 514-824-2132
brigittemack@me.com
www.brigittemack.ca
groupe sutton immobilia inc

Même vacciné,
on doit se protéger.

Votre gouvernement

Continuons d’appliquer les mesures sanitaires pour se protéger et protéger les autres.

Québec.ca/coronavirus

Québec

Politique municipale

ROYALMOUNT - POUR UNE ANALYSE RÉFLÉCHIE ET UNE CONSULTATION STRUCTURÉE

Le Maire Roy a annoncé à la séance du conseil municipal du 17 mai son intention de procéder le 1er juin à une consultation citoyenne concernant le projet de développement résidentiel dans le secteur Royalmount. Mon équipe et moi sommes en faveur de la tenue d'une consultation des résidents, indispensable selon nous avant de procéder au plus grand changement de zonage de l'histoire de VMR (permettre un usage résidentiel dans le secteur industriel, pouvant accueillir jusqu'à 4500 unités). Toutefois, nous nous opposons au moment choisi par le Maire Roy pour mener cette consultation. Nous jugeons celle-ci hâtive, prématurée, voire inappropriée dans les circonstances actuelles, d'autant plus que nous sommes à l'aube des élections municipales.

Plusieurs éléments d'information restent manquants et à préciser pour permettre aux résidents de se faire une opinion éclairée sur les enjeux de ce projet. Par ailleurs, le processus de consultation citoyenne semble accompagné d'un sentiment d'urgence qui à notre sens n'est pas nécessaire ni prudent.

Éléments d'information à préciser: Nous sommes d'avis que la Ville doit présenter un dossier complet aux résidents afin de leur permettre de saisir les avantages et inconvénients du changement de zonage demandé. Une multitude d'éléments sont à prendre en considération tant sur le plan qualitatif que financier. Or, il reste plusieurs éléments à clarifier et à négocier avec le promoteur afin de s'assurer que ce projet se fera au bénéfice de la Ville et de ses résidents. L'impact de l'arrivée potentielle de milliers de nouveaux résidents – sur la Ville et ses résidents actuels – ne se mesure pas uniquement par des entrées de taxes. Les garanties financières à fournir à la Ville, les engagements du promoteur à fournir des infrastructures et services pour ces nouveaux résidents, la responsabilité de la Ville qui en découle, la gestion des nuisances éventuelles, ne sont que quelques exemples d'éléments importants qui doivent être éclaircis à l'avance. Perdre des leviers d'action importants pénaliserait la Ville et ses résidents.

Absence de consultation au préalable des entreprises déjà établies dans le secteur industriel: Selon nous, des discussions avec ces entreprises auraient dû être tenues en amont, non seulement par respect pour celles-ci, mais afin de permettre à la Ville de clarifier sa vision du secteur et d'ajuster le tir au besoin. Rappelons que l'enjeu de la cohabitation avec le reste du secteur industriel est majeur. Les plaintes et revendications de la part de ces nouveaux résidents seront adressées à la Ville, et non au promoteur. Pour éviter une cohabitation dysfonctionnelle, nous proposons de prendre le temps nécessaire de bien saisir les préoccupations de ces entreprises, l'impact anticipé sur leurs opérations et sur la qualité de vie des futurs résidents, et prévoir un environnement harmonieux à soumettre pour consultation.

Empressement injustifié et potentiellement préjudiciable: Le projet Royalmount est en constante évolution depuis des années et encore plus depuis que la pandémie a frappé. La Ville, quant à elle, n'est pas dans une situation de difficulté financière ou autre qui pourrait justifier d'enclencher de façon précipitée les étapes du changement de zonage à ce stade-ci. L'apport en taxes du secteur industriel de la Ville a toujours été très bénéfique pour les résidents de VMR. Les terrains industriels sont toujours en demande sur l'île de Montréal. Il se peut qu'un projet à usage mixte soit éventuellement la meilleure vision pour ce secteur de la Ville, mais rien ne presse pour régler son sort maintenant, en période de pandémie et de bouleversements économiques.

Plusieurs dossiers prioritaires - tous interreliés: À notre sens, la réflexion approfondie qui doit se faire sur le volet résidentiel du projet Royalmount ne peut faire abstraction des autres dossiers actuellement en suspens. Que ce soit le futur centre sportif et communautaire, la nouvelle école francophone que nous attendons depuis déjà trop longtemps, une version révisée du PPU Rockland reflétant les préoccupations exprimées durant la récente consultation, les développements en voie d'être complétés dans d'autres secteurs de la Ville – tous ces dossiers ont un impact important sur notre communauté et commandent une approche holistique.

Cette consultation est une étape essentielle à l'avancement du projet Royalmount. Par contre, la séquence du processus entourant celle-ci est déficiente. L'étude approfondie de ce grand projet doit nécessairement être réalisée sur des données complètes et s'inscrire dans l'analyse globale des grands dossiers actuels impactant le développement de notre Ville.

Équipe Unis pour VMR

- Michelle Setlakwe
- Tania Naim
- Cynthia Coutya
- Éric Sansoucy
- Maya Chammas
- Julie Halde
- Caroline Decaluwe
- Sébastien Dreyfuss
- Jonathan Lang

Lettre ouverte

COMMENTAIRE SUR LE RÈGLEMENT 1460

M. John Miller, M. Joseph Daoura, Mme Minh-Diem Le Thi, M. Jonathan Lang, Mme. Michelle Setlakwe, Mme. Erin Kennedy, conseillers et conseillères de la Ville de Mont-Royal bonjour,

Ce lundi, 17 mai 2021, vous allez voter pour ou contre l'Adoption du projet de loi 1460.

En votant pour ce projet de loi, vous créez les conditions nécessaires à la réalisation des PPUs et signifiez par là votre adhésion à une densification outrancière qui met en péril la qualité de vie et la qualité de l'environnement de tous les résidents, ainsi que leur sécurité.

Vous ne pouvez ignorer la forte opposition populaire au PPU Rockland exprimée lors de la Consultation publique((85% contre) ainsi que les 2 300 signataires de la pétition réclamant l'abandon de ce projet.

Même si le Règlement 1460 se veut rassurant en prétendant refiler la facture des infrastructures aux développeurs, il est au contraire menaçant car son adoption sous-tend que les PPUs iront de l'avant malgré une totale absence d'acceptabilité sociale. De plus, les ententes prévues dans ce projet de loi, entre la Ville et les développeurs, ont ainsi partie d'un enjeu électoral porté par l'équipe Setlakwe. Actuellement la à l'abri du regard des contribuables, sont inacceptables voire dangereuses pour les finances publiques. Il ne faut pas regarder très loin pour constater une carence du gouvernement local à contrôler les coûts d'un projet comme le Centre sportif, ce dernier passant de 33 à 94 millions après une liste impressionnante d'ajouts effectués dans le plus grand secret. Suite à cette dérive, il est compréhensible que ces ententes secrètes avec les développeurs n'inspirent aucune confiance.

Plusieurs résidents réclament l'arrêt des grands projets jusqu'à l'élection de novembre. Ces PPUs de densification fer-

Ville n'a aucun mandat pour céder au privé la conception de son Plan d'urbanisme et c'est pourtant ce qu'elle essaie de faire contre la volonté citoyenne.

Le 17 mai 2021, vous avez votre mot à dire. En votant contre ce projet de loi 1460, vous bloquez la voie aux PPUs tout en soutenant le point de vue précédemment exprimé par une importante majorité de résidents. Aurez-vous le courage de poser ce geste ou serez-vous ceux qui ont laissé tomber leurs concitoyens?

Bien à vous,

Ghislaine Pedneault, résidente VMR

VILLE DE MONT-ROYAL / TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 1434-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 1434 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME AFIN D'AJOUTER UNE PERSONNE-RESSOURCE

Le conseil municipal de Mont-Royal a adopté à sa séance ordinaire tenue le 17 mai 2021 le Règlement no. 1434-2 modifiant le Règlement no 1434 sur le comité consultatif d'urbanisme afin d'ajouter une personne-ressource.

Toute personne intéressée peut consulter, sur rendez-vous, le règlement ci-dessus au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

Le présent règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Donné à Ville de Mont-Royal,
le 19 mai 2021.

PUBLIC NOTICE

ADOPTION AND COMING INTO EFFECT OF BY-LAW NO. 1434-2 AMENDING BY-LAW NO. 1434 WITH RESPECT TO PLANNING ADVISORY COMMITTEE IN ORDER TO ADD RESOURCE PERSON

The Town of Mount Royal Council adopted at a Regular Sitting held on May 17, 2021, By-law No. 1434-2 amending By-Law No. 1434 with respect to planning advisory committee in order to add resource person.

All interested persons may consult, by appointment, the above by-law at the Town Clerk's office, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal, from Monday to Friday, during business hours, namely 8:30 to 16:30.

This by-law come into effect today.

Given at Town of Mount Royal,
on May 19, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

VILLE DE MONT-ROYAL / TOWN OF MOUNT ROYAL

AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 1460 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

Le conseil municipal de Mont-Royal a adopté à sa séance ordinaire tenue le 17 mai 2021 le Règlement no. 1460 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux.

Toute personne intéressée peut consulter, sur rendez-vous, le règlement ci-dessus au bureau du greffier, 90, avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 16 h 30.

Le présent règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Donné à Ville de Mont-Royal,
le 19 mai 2021.

PUBLIC NOTICE

ADOPTION AND COMING INTO EFFECT OF BY-LAW NO. 1460 CONCERNING MUNICIPAL WORKS AGREEMENTS

The Town of Mount Royal Council adopted at a Regular Sitting held on May 17, 2021, By-law No. 1460 concerning municipal works agreements.

All interested persons may consult, by appointment, the above by-law at the Town Clerk's office, 90 Roosevelt Avenue, Town of Mount Royal, from Monday to Friday, during business hours, namely 8:30 to 16:30.

This by-law come into effect today.

Given at Town of Mount Royal,
on May 19, 2021.

Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk

NOUVELLES COMMUNAUTAIRES DE VMR

À surveiller cet été : nouveau parc dans le secteur Bates/Ekers, aires de jeux rafraîchies, relance de la campagne d'achat local

Un nouveau parc sera aménagé cet été dans le secteur Bates/Ekers. En 2017, la Ville imposait une réserve foncière sur la propriété du 160, chemin Bates, en prévision d'une expropriation et de la transformation de ce terrain en espace vert. C'est dans les prochaines semaines qu'aura lieu la démolition du bâtiment à cette adresse. Les travaux de préparation du terrain et d'aménagement du nouvel espace vert seront effectués en régie. La création du petit parc constitue une étape importante et attendue dans le verdissement du secteur, parmi tout un lot d'initiatives à cet effet.

Le développement d'une vision d'aménagement et le choix d'un nom pour le nouvel espace vert avaient mobilisé les efforts de la cohorte 2018-2019 du conseil muniscolaire. Les jeunes conseillers avaient choisi ensemble de baptiser le futur parc « Jardin royal ».

Nouvelle aire de jeu au parc Hamilton

C'est avec bonheur que les familles découvriront cet été au parc Hamilton une aire de jeu repensée au goût du jour.
Sur la photo, le maire Philippe Roy en compagnie du conseiller du district no. 1, Joseph Daoura dans la nouvelle aire de jeux aménagée au parc Hamilton.

Nouvelle aire de jeu au parc Hamilton

C'est avec bonheur que les familles découvriront cet été au parc Hamilton une aire de jeu repensée au goût du jour. La Ville modernise et embellit au fil du temps les aires de jeu dans ses divers parcs et autres espaces verts, à raison d'au moins un parc par année. En 2020, elle revoyait celles du parc Décary.

Nouveaux jeux d'eau au parc Mohawk

C'est également cet été que les nouveaux jeux d'eau du parc Mohawk accueilleront les jeunes Monterois. La Ville s'assure d'y voir avant que ne reviennent les périodes de canicule. Une initiative semblable avait vu les jeux d'eau du parc Dakin faire l'objet d'un réaménagement complet en 2019.

«À VMR, on achète local!» cette année plus que jamais

Toujours en collaboration avec PME MTL, la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Laurent – Mont-Royal, le bureau du député Pierre Arcand et la plateforme La Ruche, comme en 2020, la Ville relancera cet été sa campagne « À VMR, on achète local! ». Cette année encore, les résidents seront invités à manifester leur appui aux gens d'affaires locaux, notamment ceux du secteur centre-ville, afin de pallier les effets de la pandémie et ceux du chantier du Réseau express métropolitain (REM), qui affectent pendant une longue période les commerces et services de proximité. La campagne « À VMR, on achète local! » fera l'objet d'annonces et de promotions qui se succéderont tout l'été, entre autres par l'entremise du site web de Mont-Royal, au www.ville.mont-royal.qc.ca.

Arriving this summer: a new park in Bates/Ekers Sector, upgraded playgrounds and the relaunch of the buy-local campaign

A new park will be created in the Town's Bates/Ekers sector this summer. Back in 2017, Mount Royal established a land reserve on the property at 160 Bates Road in anticipation of expropriating it for transformation into a green space. The building on the land is to be demolished in the coming weeks. The site preparation work and landscaping of the new space will be carried out by the Town. Creating the small park is an important and eagerly awaited step in the greening of the neighbourhood, one of several initiatives in that direction.

Developing a vision for the new park and choosing its name was the main project of the 2018-2019 cohort of the Townschool Council. The young councillors decided that the future green space will be known as Royal Garden Park.

New playground in Hamilton Park

Families visiting Hamilton Park this summer will be delighted to find a stylish redesigned playground. The Town is modernizing and beautifying the playgrounds in its parks and other green spaces, with at least one park a year getting the treatment. In 2020, it was Décary Park's turn to be upgraded.

New water playground in Mohawk Park

The coming summer will also see Mohawk Park's new water playground welcoming young Townies. The Town plans to have all the work done before the dog days arrive. A similar initiative gave the Dakin Park water playground a total makeover in 2019.

"In TMR, we buy local!" more than ever this year

Working closely with PME MTL, the Chamber of Commerce and Industry of Saint-Laurent – Mount Royal, the office of Pierre Arcand and La Ruche, just as it did in 2020, the Town is relaunching its "In TMR, we buy local!" campaign. This year, residents will again be encouraged to show their support for local businesses, especially those in Town centre, to help mitigate the effects of the pandemic and the construction of the Réseau express métropolitain (REM), both of which have had a long-term impact on local businesses. The "In TMR, we buy local!" campaign will be reinforced by advertisements and promotions all summer long, including on the Town's website www.town.mount-royal.qc.ca.

Pour vendre votre propriété à *votre* avantage!
To sell your property to *your* advantage!

Services de courtage immobilier pour seulement 3% de provision.
Vous payez quand c'est vendu!

Broker services for only 3% commission.
You pay when it's sold!

JOEL LEVENTON
Courtier immobilier résidentiel | Residential real estate broker
514 708-9291 joel.leventon@outlook.com

ARTTRAM
Laurence Hervieux

ARTISTE DE LA SEMAINE
THIS WEEK'S ARTIST

« Mélina »
Acrylique sur toile
40" x 30"

arttram.org

Commandité par - sponsored by
Le Post de Mont-Royal

#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

514-570-1855

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry, Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications, et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution: TC • TRANSCONTINENTAL
Impression: CARD
Certification
Acces web de: VIDÉOTRON

Le *Journal de Mont-Royal*, *Le Point d'Outremont et le Westmount Times* sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

**Even once vaccinated,
you still need
to protect yourself.**

Votre gouvernement

Let’s work together to keep respecting health measures so we can protect each other.

Québec.ca/coronavirus

Québec

HIGHLIGHTS OF THE FINANCIAL REPORT AND EXTERNAL AUDITORS REPORT

Dear Fellow Citizens,

In conformity with section 105.2.2 of the Cities and Towns Act, I am pleased to present to you the highlights of the financial report for the fiscal year ended December 31, 2020. The report must be made public at a regular Council meeting held no later than in June and must be made available throughout the Town.

Overview

Town of Mount Royal ended its 2020 fiscal year with an operating surplus for fiscal purposes of $6,833,711.

Operating revenues	$97,588,656
Operating expenses	$(98,252,991)
Amortization of capital assets	$5,836,834
Repayment of long-term debt	$(4,589,183)
Appropriations	$6,250,395
Operating surplus for the year for fiscal purposes	$6,833,711

COVID-19 pandemic

The negative climate created by the pandemic means we cannot ignore the significant impact of the protracted fight against COVID-19 on the Town's finances. The effects are most apparent in a decrease in revenue from local sources, an increase in unplanned expenditures and the rationalization of certain operating expenses.

The drop in revenue related to construction permits, fines, statements of offence, interest and recreational and cultural activities is evaluated at $6.2 million.

- Revenue from construction permits was down $3.7 million, most notably due to the slowing down or postponement of certain commercial sector real estate development projects;
- The necessary reductions in the recreation, sports and cultural offer and the cancellation of several activities resulted in a $1.3 million decrease in revenue;
- Revenue from fines and statements of offence declined by $0.6 million;
- Also, lower market interest rates resulted in a $0.5 million reduction in revenue in the interest on municipal taxes and investments;
- Lastly, revenue from other services fell $0.1 million.

Added to the above were unplanned expenditures directly related to the pandemic. This spending was necessary to be able to continue providing as many services as possible to citizens, ensure employees' safety and comply with all the public health guidelines. Expenditures were made to purchase personal protective, cleaning and disinfecting equipment and IT hardware for teleworking, specifically to alter workspaces and common spaces. Additional maintenance services and security personnel were hired to enforce health measures and monitor buildings. Lastly, new, pandemic-appropriate communication tools were put into use.

On the operating expenses side, the cancellation of various activities and events and the closing of the recreational, sports and cultural facilities resulted in the laying off or limited use of temporary and seasonal employees and a reduction in the expenditures related to the cancelled activities. Also, the postponement of various projects and studies and lower use of external services resulted in positive variations in this area.

On a positive note, the Quebec government supported the Town by providing financial assistance totalling $3,568,066, which was used to offset the pandemic-related drop in revenues and increase in costs. The assistance allowed the Town to stay out of a deficit situation, protect the services provided to citizens and avoid significant municipal tax increases in 2021.

Revenues and expenses

Here the Town managed to stay on course in 2020. Operating revenues, including Quebec government assistance, totalled $97.6 million or 99% of the amount budgeted for fiscal 2020. For their part, the operating expenses actually incurred totalled $97.0 million or 94% of the amount budgeted, including $4.6 million in principal repayments on the long-term debt.

Despite the operating revenues lost to the pandemic, revenues generated by real estate transfer taxes totalled $7.8 million or $1.7 million more than budgeted. The positive difference is attributable to the dynamic real estate market and impressively high increase in sale prices for single-family homes. We can only conclude that Town of Mount Royal remains a municipality much appreciated for its quality living environment, available services and geographic location.

Overall, the Town's operating expenses, which were well under the budgeted amounts, were another significant factor contributing to the positive result in 2020. Specifically, operating expenses before amortization totalled $92.4 million or $7.6 million (7.6%) less than the 2020 budget forecast. The main factors explaining the positive difference are overall remuneration, recreational and cultural activities, snow-removal operations, road maintenance, water distribution and sewer system maintenance, limited use of external technical and professional services and building maintenance.

Infrastructures

In 2020, the municipal administration invested $9.2 million in Town infrastructures.

Category	2020
Reconstruction, repair and resurfacing of streets and sidewalks	$3,728,058
Greening of the Bates-Ekers neighbourhood	$417,115
Sewer and water main rehabilitation	$400,199
Replacement of street lighting	$510,011
Preparing plans and specifications for the new sports and community centre	$856,799
Renovation/improvement of municipal buildings (recreational and administrative)	$1,262,565
Rehabilitation of chlorine booster stations	$488,772
IT hardware	$479,759
Parks and other green spaces	$407,097
Replacement of machinery and heavy vehicles	$299,523
Vehicle replacement	$112,864
Setting up two BIXI stations	$98,670
Purchase of electric vehicle charging stations	$15,521
Installation of a wrought iron fence on Rockland Road	$58,321
Speed display sign	$15,159
TOTAL	$9,150,433

Accumulated surplus, financial reserves and reserved funds

As at December 31, 2020, the accumulated surplus, financial reserves and reserved funds totalled $37.8 million.

Category	2020
Non-appropriated surplus	$6,351,278
Appropriated surplus	$25,820,363
Financial reserves	$3,284,093
Reserved funds	$2,386,815
TOTAL	$37,842,549

Debt load

The long-term debt as at December 31, 2020, was $33.7 million. Investments to be funded at year-end amounted to $8.6 million. Also, the sums appropriated for repayment of the long-term debt and the unused portion of the contracted long-term debt totalled $7.2 million. All these items brought the Town's total net debt to $35.1 million as at December 31, 2020. This debt load corresponds to 0.41% of the standardized property value.

Additional considerations

Beyond the aforementioned, I am especially pleased with the concrete actions taken by our administration during fiscal 2020.

Notable on the cultural and recreational front were:

- the holding of a referendum on Draft By-law No. E-1907 to provide for the construction of a sports and community centre and a loan of $27,800,000 for that purpose;
- permanently eliminating fines on overdue books and other documents returned to the Reginald J. P. Dawson Library.

Accomplishments on the environmental and sustainable development fronts included:

- installing two new BIXI stations in the Town;
- converting street lighting to LED technology in several areas of the Town;
- announcing a collective reflection on the orientations to adopt when developing the Town's urban agriculture policy;
- installing new 240V charging stations for electric and hybrid vehicles on Dunbar Avenue;
- carrying out tests on using glass powder from recycled glass as a supplementary cementing material;
- installing a washer fluid station in the municipal shops for exclusive use by Town vehicles.

In the area of public security, we note:

- using, for the first time, a radar speed trailer to discourage speeding and collect traffic data, including traffic volume;
- reconfiguring the Lazard and Dunvegan intersection;
- installing 10 permanent speed humps.

Accomplishments in urban planning and development included:

- Organizing a public consultation on the special planning program (PPU) for the Rockland sector;
- taking part in the campaign to support the local front-line businesses and organizations most affected by COVID-19.

In finance, two achievements stand out:

- announcing and implementing fiscal measures to lighten the tax burden on residents, merchants and companies by postponing the property tax payment and interest calculation deadline;

The municipal administration also wants to express its gratitude to the Rossy Foundation for its enormous contribution to the community, which has made possible the construction of an indoor underground parking facility linking the future sports and community centre and Town Hall. This major project will also benefit members of the Mount Royal community by facilitating access to the facilities by the greatest number of people.

Independent Auditor's Report

Our financial report was audited by Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. The Independent Auditor's Report contains no reservations and indicates that, in all material respects, the financial results present an accurate picture of Town of Mount Royal's financial position as at December 31, 2020, the results of its activities, the change in its net financial assets (i.e. its net debt) and the cash flows for the fiscal year ended on that date, in conformity with Canadian public sector accounting standards.

Conclusion

Looking back at the 2020 fiscal year, we can conclude that, despite the pandemic and due largely to assistance provided by the Quebec government, the Town's financial results remain positive and enable us to begin fiscal 2021 with optimism and invest in our infrastructure projects while still having considerable room to manoeuvre. Our net financial assets (net debt) are positive and surplus and financial reserves are growing. Meanwhile, overall debt is only 0.41% of the Town's property value. This financial latitude will, among other things, help us attenuate the negative financial impacts of the ongoing pandemic and stay on track for the construction of a sports and community centre befitting of our image and meeting our current and future needs. I can therefore only view our Town's future positively.

Given in Mount Royal, this seventeenth day of May in the year two thousand and twenty-one.

Philippe Roy, Mayor

FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous soumets, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la Ville.

Survol général

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2020, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 6 833 711 $.

Revenus de fonctionnement	97 588 656 $
Charges de fonctionnement	(98 252 991) $
Amortissement des immobilisations	5 836 834 $
Remboursement de la dette à long terme	(4 589 183) $
Affectations	6 250 395 $
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	6 833 711 $

Pandémie de COVID-19

Tout d'abord, à l'évidence de la morosité de la situation pandémique, nous ne pouvons passer sous silence les effets importants de l'épisode prolongé de lutte contre la COVID-19 sur les finances de la municipalité. Ces impacts se traduisent en grande partie par des pertes de revenus de sources locales, l'engagement de dépenses imprévues et une rationalisation de certaines dépenses de fonctionnement.

Les pertes de revenus provenant de permis de construction, d'amendes et de constats d'infractions, d'intérêts et de programmes d'activités récréatives et culturelles sont évaluées à 6,2 M$.

- D'abord, les recettes provenant de permis de construction sont moindres de 3,7 M$ en raison notamment du ralentissement ou du report de certains projets immobiliers du secteur commercial ;
- Également, les réductions obligées de l'offre en loisir, sport et culture ainsi que l'annulation de plusieurs activités se sont soldées par une perte de revenus de 1,3 M$;
- Du côté des revenus sur les amendes et les constats d'infraction, une perte de 0,6 M$ a été constatée ;
- Pareillement, la diminution des taux d'intérêt sur le marché a causé une perte de revenus de 0,5 M$ sur les intérêts de taxes municipales et de placement ;
- Finalement, les recettes provenant d'autres services rendus ont été moindres de 0,1 M$.

À cela s'ajoutent les dépenses imprévues, directement reliées à la pandémie. Celles-ci s'avéraient nécessaires afin de continuer d'offrir aux citoyens le plus grand nombre de services possible, d'assurer la sécurité des employés et de respecter les règles découlant de l'état d'urgence sanitaire. Ces dépenses ont été engendrées soit pour l'achat d'équipement de protection individuelle, de nettoyants et désinfectants ou de matériel informatique aux fins de télétravail, soit pour la modification des espaces de travail et communs, l'utilisation de services d'entretien supplémentaires et de personnel de sécurité afin d'assurer le maintien des mesures sanitaires et la surveillance des bâtiments, soit enfin pour l'utilisation de nouveaux outils de communication appropriés à la situation pandémique.

Sur le plan des dépenses de fonctionnement, l'annulation de plusieurs activités et événements, ainsi que la fermeture des installations récréatives, sportives et culturelles, se sont traduites par la mise à pied ou la diminution d'employés temporaires et saisonniers et par la réduction des dépenses inhérentes à ces activités annulées. Également, le report de divers projets et études, ainsi que l'utilisation restreinte de services externes ont permis de dégager des écarts favorables.

Salutairement, le gouvernement du Québec a soutenu la Ville en lui offrant une aide financière de 3 568 066 $, utilisée pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette aide financière a permis à la municipalité de prévenir un déficit, de protéger les services offerts aux citoyens et d'éviter une hausse importante de taxes municipales en 2021.

Revenus et charges

Or, la municipalité a su garder le cap en 2020 : les revenus de fonctionnement totaux, incluant l'aide du gouvernement du Québec, sont de 97,6 M$, soit 99 % du budget total au chapitre des recettes pour l'exercice 2020. Quant à elles, les charges de fonctionnement engagées atteignent 97,0 M$, soit 94 % du montant total des prévisions budgétaires, y compris des remboursements en capital de 4,6 M$ sur la dette à long terme.

Malgré les pertes de revenus de fonctionnement dues à la pandémie, soulignons que les revenus générés par les droits de mutation immobilière totalisent 7,8 M$, dégageant un écart favorable de 1,7 M$ comparativement au budget 2020. Cet écart favorable s'explique par un marché immobilier dynamique où l'on constate des hausses des prix impressionnantes pour les résidences unifamiliales. Nous ne pouvons que conclure que la Ville de Mont-Royal demeure une municipalité prisée pour son milieu de vie de grande qualité, les services qui y sont offerts et sa situation géographique.

Globalement, les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent aussi un facteur important du résultat positif de 2020. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 92,4 M$, en baisse de 7,6 M$ (soit 7,6 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2020. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale, aux activités récréatives et culturelles, aux opérations de déneigement, d'entretien des réseaux routier, d'aqueduc et d'égout, à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes, de même qu'à l'entretien des bâtiments municipaux.

Immobilisations

En 2020, l'administration municipale a investi 9,2 M$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2020
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	3 728 058 $
Verdissement du secteur Bates-Ekers	417 115 $
Réhabilitation de conduites d'égout et d'aqueduc	400 199 $
Remplacement d'éclairage de rue	510 011 $
Réalisation d'une partie des plans et devis du nouveau centre sportif et communautaire	856 799 $
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux (récréatifs et administratifs)	1 262 565 $
Restauration des postes de rechloration	488 772 $
Équipement informatique	479 759 $
Parcs et autres espaces verts	407 097 $
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	299 523 $
Remplacement de véhicules	112 864 $
Implantation de deux stations BIXI	98 670 $
Achat de bornes de recharge électrique	15 521 $
Installation d'une clôture en fer forgé sur le chemin Rockland	58 321 $
Afficheur de vitesse	15 159 $
TOTAL	9 150 433 $

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2020, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 37,8 M$.

Catégorie	2020
Surplus non affectés	6 351 278 $
Surplus affectés	25 820 363 $
Réserves financières	3 284 093 $
Fonds réservés	2 386 815 $
TOTAL	37 842 549 $

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2020 s'établit à 33,7 M$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 8,6 M$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 7,2 M$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme à 35,1 M$ au 31 décembre 2020. Cet endettement représente 0,41 % de la richesse foncière uniformisée.

Considérations supplémentaires

Au-delà de ce qui précède, je suis particulièrement heureux des actions concrètes prises par notre administration pendant l'année 2020.

Au chapitre culturel et récréatif, soulignons notamment :
- la tenue d'un référendum sur le projet de Règlement n° E-1907 décrétant la réalisation de travaux de construction d'un centre sportif et communautaire et un emprunt de 27 800 000 $ à cette fin ;
- l'abolition, de façon permanente, des amendes sur les documents rapportés en retard à la bibliothèque Reginald-J.-P.-Dawson.

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :
- l'installation de deux nouvelles bornes BIXI sur le territoire de Mont-Royal ;
- la conversion de l'éclairage de rue à la technologie DEL dans certains secteurs de la Ville ;
- l'amorce d'une réflexion sur les orientations à adopter en vue d'une politique alimentaire et d'agriculture urbaine propre à Mont-Royal ;
- l'installation de nouvelles bornes de recharge 240 V pour véhicules électriques et hybrides sur l'avenue Dunbar ;
- la mise à l'essai de l'intégration de la poudre de verre, provenant de verre recyclé, comme ajout cimentaire ;
- l'installation aux ateliers municipaux d'une station lave-glace à l'usage exclusif des véhicules de la Ville.

Au chapitre de la sécurité publique, soulignons notamment :
- l'utilisation d'un premier radar-afficheur sur remorque afin de contrer la vitesse et recueillir des données sur la circulation, y compris son volume ;
- la reconfiguration de l'intersection Lazard et Dunvegan ;
- l'installation d'une dizaine de dos-d'âne permanents.

Au chapitre de l'urbanisme et du développement économique, soulignons notamment :
- l'organisation d'une consultation publique au sujet du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Rockland ;
- la participation à la campagne de financement participatif qui vise à soutenir les commerces et organismes de première ligne les plus touchés par la COVID-19.

Au chapitre des finances, soulignons notamment :
- l'annonce et la mise en œuvre de mesures financières afin d'alléger le fardeau fiscal des résidents, commerces et entreprises via le report de l'échéance de paiement des taxes foncières et le calcul des frais d'intérêt.

Mon administration municipale tient également à souligner sa reconnaissance à l'égard de la Fondation Rossy qui, par sa contribution communautaire colossale, rend possible la réalisation du projet de construction d'un stationnement souterrain intérieur qui reliera le futur centre sportif et communautaire à l'hôtel de ville. Ce projet d'envergure bénéficiera aux membres de la communauté de Mont-Royal en facilitant l'accès aux installations au plus grand nombre de gens possible.

Rapport de l'auditeur indépendant

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Au terme de l'exercice financier de 2020, nous pouvons conclure qu'en dépit de la pandémie et grâce notamment à un apport du gouvernement du Québec, les résultats financiers de la Ville s'avèrent positifs. Ils nous permettent d'entamer l'année 2021 avec optimisme, d'investir dans nos projets d'infrastructures et de bénéficier d'une marge de manœuvre appréciable. Les actifs financiers nets (dette nette) sont positifs, les surplus et réserves financières sont en hausse et l'endettement global ne représente que 0,41 % de la richesse foncière de la Ville. Cette latitude financière nous aidera notamment à atténuer les impacts financiers défavorables d'une pandémie qui perdure et à poursuivre notre cheminement vers la construction d'un centre sportif et communautaire à notre image, répondant à nos besoins actuels et futurs. Je ne peux qu'entrevoir l'avenir de notre Ville positivement.

Donné à Mont-Royal, ce dix-septième jour de mai de l'an deux mille vingt et un.
Le maire, Philippe Roy

PHILIPPE REDDING

COURTIER IMMOBILIER
REAL ESTATE BROKER

514-984-9526

predding@royallepage.ca

predding.com

837-839 OUTREMONT

Triplex spacieux. Bonne disposition des pièces, 3 logements loués. Balcons (2e et 3e) et buanderie sur chaque étage. Cour avant et stationnement pour le RDC.

6565 COLLINS AVE. #610 CSL

Rare! Impeccable condo in the RIVE GAUCHE building, located next to magnificent park. This 6th floor 1220 sqft condo offers 2 bdrms, 2 bthrms, 2 garage spots, pool and gym.

3950-3954 RUE LACORDAIRE MTL

Triplex jumelé de construction 2019; 3 x 4 1/2.
Revenus annuels potentiels de 60 000$, double occupation.

1,190,000$

245 BATES # 309 • MONT-ROYAL

Bienvenue à l'Orizon! Plafonds 9 pieds. Structure de béton. Cuisine contemporaine, comptoirs de quartz. Stationnement intérieur et rangement. Gym, terrasse commune au 6e étage.

1,550$/M OCC. IMM.

1225 ROBERT-BOURASSA # 2007

Magnificent 2 bedroom condo on the 20th floor of the Altitude tower in the heart of downtown Montreal. Floor to ceiling windows, great view, morning sun. Parking spot, locker. hard wood floors, high-end appliances, quartz counters, pool, sauna, gym.

$3300/M OCC. JULY 1 2021

245 BATES # 505

Magnifique condo dans l'immeuble l'Orizon. 2 cac, 1 sdb, électros, balcon, garage, casier et terrasse commune. Belle vue sur Ville Mont-Royal.

1850$/M. OCC. 1ER JUILLET

TOUR DES CANADIENS 3 - #3707
1288, RUE ST-ANTOINE O., VILLE-MARIE

Magnificent unit on the 37th floor in the prestigious Tour des Canadiens 3. Open area living room/dining room, 2 spacious bedrooms with 2 bathrooms, one of which is an en suite. Engineered wood floors, generous fenestration giving the occupant an incredible view of the city and the mountain. Large balcony. 24h security. Garage and locker.

$2,900/M. • IMM. OCC.

Votre investissement, Ma priorité • Your investment, My priority

ROYAL LEPAGE
TENDANCE

Communiqué

Vos idées pour faire bouger les choses.
Le parti Citoyen'ne's Outremont invite les Outremontais à trois séances de consultation

Outremont, le 15 mai 2021 - **Le parti Citoyen'ne's Outremont**, initié et fondé en 2020 par une coalition de citoyens qui veulent de réelles améliorations et une gestion municipale différente de celle de l'administration de Projet Montréal, a pour objectif de se faire élire le 7 novembre aux prochaines élections municipales. Citoyen'ne's Outremont recueillera les idées des participants **lors de 3 vidéoconférences** les **19, 26 mai** ainsi que le **2 juin à 20h**, dans le but d'avoir un programme politique qui reflète les préoccupations et les idées des citoyennes et des citoyens d'Outremont, quels qu'ils soient : jeunes, parents, célibataires, locataires, propriétaires, entrepreneurs, commerçants, résidents d'une maison de retraite, etc.

Sujets abordées :

19 mai à 20h : **Services aux citoyens et qualité de vie** **Je m'inscris**

26 mai à 20h : **Participation citoyenne, relations communautaires et développement commercial** **Je m'inscris**

2 juin, à 20h : **Gestion financière, transition écologique, vision d'avenir pour Outremont** **Je m'inscris**

« C'est l'occasion idéale pour les citoyens de s'exprimer et de changer le cours des choses dans Outremont. Il est primordial pour les Outremontais de reprendre les rênes de leur arrondissement en se focalisant sur les enjeux cruciaux. *Déclare Marc Poulin, le président de* ***Citoyen'ne's Outremont****. »*

Si des citoyens intéressés à transmettre leurs idées, leurs attentes, leur point de vue sur les sujets de leur choix qui concernent Outremont et ne peuvent assister aux séances de consultation, le parti les invite à écrire à l'adresse : contact@citoyensoutremont.ca ou via le formulaire se trouvant sur le site web : https://citoyensoutremont.ca/contactez-nous/

Le parti Citoyen'ne's Outremont a été lancé le 16 septembre 2020. C'est un mouvement citoyen visant à reprendre en main la gestion de l'arrondissement Outremont. Cette initiative découle d'un mécontentement vis-à-vis des décisions arbitraires et des priorités qui ont été et sont imposées par l'administration en place. Plusieurs constats ont amené un très grand nombre de citoyens à se sentir ignorés par des objectifs politiques dogmatiques qui ne sont pas ancrés sur la réalité locale. Le parti Citoyens'ne's Outremont prône des valeurs de respect, de civisme, de transparence et d'engagement.

-30-

Source : Marc Poulin - Citoyen'ne's Outremont - https://citoyensoutremont.ca/

Renseignements : Sabrina Merceron - medias@citoyensoutremont.ca